



PRÉFET DU CALVADOS

Liberté
Égalité
Fraternité

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de **danger immédiat** :
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une **écoute, un conseil** :
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un **signalement**
par SMS : **114**
via la plateforme : www.arretonslesviolences.gouv.fr

Fiche-réflexe pour les victimes de violences conjugales À destination des professionnels susceptibles d'être concernés (collectivités, CCAS, circonscriptions, maisons France service, professionnels de santé, etc.)

AGIR

Montrer son implication

Mettre des affiches, des flyers
et des brochures
à disposition des personnes,
☞ Rendre l'information accessible
par tous les moyens (permanences
physiques, sites, réseaux sociaux,
etc.)

Aider les victimes

En les informant de l'existence des numéros
d'urgence et d'écoute (le **17**, le **114**, le **3919**)
et des associations locales d'aide aux victimes et autres réponses
départementales **vers lesquelles vous pouvez les orienter** :
☞ <https://calvados.cidff.info>

À consulter (national)

(Outils de repérage et de prise en charge des victimes)
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel>

À consulter (départemental)

Document recensant les réponses locales « aide aux victimes » :
<http://www.calvados.gouv.fr/droits-des-femmes-et-egalite-r660.html>

À dire en cas de doute

- ☞ « Comment cela se passe-t-il à la maison ? »
- ☞ « Comment vous sentez-vous ? »
- ☞ « Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur de votre partenaire ou bien pour vos enfants ? »

Δ POINTS DE VIGILANCE

- Les violences concernent tous les milieux, âges, cultures, etc.
- Circonstances à risques : jeune âge grossesse, handicap, séparation,
- Signes physiques de coups et blessures,
- Signes comportementaux : contrainte dans son emploi du temps (pressée de rentrer), dépression, fatigue récurrente, addictions,
- Signes comportementaux du conjoint : attitude trop prévenante, protectrice ou au contraire possessive, addictions.

À éviter

- ☞ « Vous êtes restée avec cet homme tout ce temps ? »,
- ☞ « Vous êtes consciente que vous ne protégez pas vos enfants ? »
- ☞ « Pourquoi acceptez-vous tout ça ? »

Et autres petites phrases culpabilisatrices...

Qui peut aider localement ?

☞ Le commissariat de police

À Caen, intervenante sociale au sein de l'Hôtel de Police, 10, rue du Dr Thibout de la Fresnaye, avec ou sans RDV : monique.fierdehaiche@interieur.gouv.fr Tél : **02 31 29 21 57/06 07 91 78 48** du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

À Lisieux, Deauville et Dives sur Mer : rendez-vous possible avec une juriste.

Lisieux : 41, boulevard Saint-Anne – Tél : **02 31 62 32 17**

Deauville : 8 Rue Désiré le Hoc – Tél : **02 31 62 32 17**

Dives sur Mer : 13 Avenue Secrétan – Tél : **02 31 62 32 17**

Avec RVD Adeline MORIN, juriste : cidfflisieux.accueil@cidff14.fr Nathalie PERRINGERARD, juriste/victimologue : cidfflisieux.accueil@cidff14.fr

☞ La brigade de gendarmerie

Rendez-vous possible à la gendarmerie du lieu de domicile où il est possible de rencontrer le-la référent(e) « Violences Intrafamiliale » qui est en lien avec la Maison de la Confiance et de Protections des Familles (MCPF) de Caen traitant de ces problématiques.

☞ La circonscription d'action sociale : <https://www.calvados.fr/dossiers/circonscriptions-action-sociale>

☞ Les associations locales d'aide aux victimes

Le Centre d'Information aux Droits des femmes et des Familles (CIDFF 14) est joignable par téléphone au **02 31 62 32 17**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf le jeudi matin **Contact par mël** : cidfflisieux.accueil@cidff14.fr Site : <http://calvados.cidff.info> twitter : cidff du calvados

Le service d'aide aux victimes de l'ACJM, joignable par téléphone au **02 31 35 67 10**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Soutien psychologique, information juridique et orientation dans les démarches. Contact par mël : acjm.caen@wanadoo.fr Site : <http://acjm-normandie.fr>

L'accueil de jour pour les femmes victimes de violences : saas@association-itineraires.fr Tél : **06 08 68 01 74** : du lundi au vendredi de 10h à 16h

Le dispositif d'accompagnement des victimes de violences en milieu rural (Vire) : olga.de-saint-jore@letape-emploi.fr Tél : **02 31 68 88 65/ 06 88 74 76 85**

Le Planning familial du Calvados Tél : **02 31 82 20 50** Du lundi au jeudi de 09h à 17h et le vendredi de 09h à 16h. mfpf14@gmail.com. Rendez-vous par téléphone, visio ou physique.

La Voix des femmes (Hérouville Saint-Clair) Tél (numéro d'astreinte) : **07 60 45 35 18** Du lundi au mardi et du jeudi au vendredi : 9h30 -12h et 14h-16h30

☞ **Auprès d'un avocat tout spécialement formé en matière de violences conjugales ou intrafamiliales** : Ordre des avocats du barreau de Caen. Tél : **02 31 86 70 09** <https://barreau-caen.com/liste-des-avocats-specialement-formes-en-matiere-de-violences-conjugales-ou-intrafamiliales/> + Ordre des avocats du barreau de Lisieux Tél : **02 31 31 30 62** ordre@lisieux-avocats.fr